

## Organiser les connaissances, capacités et attitudes

Francis HUOT  
Professeur agrégé EPS, Nantes (44)

*Si les programmes du collège au lycée présentent une progressivité de compétences attendues à faire acquérir, ils ne précisent pas les contenus d'enseignements. C'est aux professeurs, réunis en équipe, de définir les connaissances, capacités et attitudes constitutives des compétences à aborder en fonction des projets d'établissement, d'EPS, de classe, ou encore d'AS. Les fiches ressources d'Activités Physiques Sportives et Artistiques proposées par le ministère représentent des guides complémentaires aux programmes. Une très grande variété de connaissances, capacités et attitudes est possible, or le choix n'est pas simple. C'est pourquoi l'usage d'une méthode qui organise ces contenus en classes et les hiérarchise, peut en faciliter la genèse. Cette proposition, inspirée des taxonomies, cognitive de Bloom<sup>1</sup>, psychomotrice de Verhaegen ou Harrows, affective de Krathwohl, n'est qu'un exemple d'outils dont l'objet est de rendre plus aisée la construction, en équipe pédagogique, de contenus de qualité articulant connaissances, capacités, attitudes.*



### Pourquoi classer ?

Il suffit de porter un regard comparatif sur les cinquante fiches APSA collège proposées à titre indicatif par le ministère de l'Education Nationale, pour constater que les connaissances définies comme des « informations » dans les programmes, sont de nature très différentes, y compris au sein d'une même activité. En effet, elles peuvent être des repères, des principes, des règlements, des concepts scientifiques etc. En natation longue par exemple, pour le niveau 1, sont proposés des principes d'efficacité (propulsion, par exemple) qui disparaissent du niveau 2 où sont évoquées, l'amplitude de nage, la fréquence, la prise d'appui, parties intégrantes du principe de propulsion. L'utilisation d'une terminologie différente engendre une discontinuité préjudiciable au repérage d'un continuum. D'autre part, le niveau 1, présente des principes fondamentaux quand, le niveau 2, met en avant des connaissances techniques qui, sans être en opposition, sont d'un autre type. Ce changement de nature des connaissances ne permet pas de mettre en évidence une progressivité et une cohérence d'un niveau à un autre et cette diversité peut contribuer à la confusion ou l'émiettement des contenus.

---

<sup>1</sup> Référence Française pour ces auteurs : V. et D. Delandsheere, Définir les objectifs de l'éducation, Edition PUF ; 1989, 337 pages.

En équipe d'établissement, la contribution de chaque professeur peut aussi amener une diversité et rendre difficile la vision pluriannuelle des progressions, des parcours d'élèves et des types d'acquisitions organisés en niveaux comme indiqué dans les programmes. Le véritable enjeu consiste donc à choisir des connaissances, des capacités et des attitudes qui assurent à la fois un apprentissage relativement complet, équilibré, et une progression cohérente, gage de parcours d'élèves réussis. Identifier des catégories de contenus, c'est s'assurer de ne pas omettre tel ou tel type de connaissances, capacités ou attitudes en passant d'une APSA à l'autre. C'est aussi être certain de retrouver, si nécessaire, une catégorie, mais à un niveau de difficulté ou de complexité différent, pour répondre aux niveaux de compétences attendus (1 à 5). Autrement dit, classer, c'est organiser les contenus selon leur nature pour en assurer une certaine exhaustivité et continuité tout en se facilitant le travail, puisque l'ordre général remplace le hasard, issu de la priorité plus ou moins implicite donnée par le professeur à une catégorie de connaissances, de capacités ou d'attitudes.



## Les classes

Les connaissances, capacités, attitudes peuvent être regroupées en classes fonctionnelles. La présentation séparée et analytique ne doit pas faire oublier que ce sont leurs interactions qui permettent de construire des compétences. Or ces interactions sont avant tout fonctionnelles dans le sens où une connaissance permet de structurer une capacité ou une attitude (fig. 1). Mais il n'y a pas d'antériorité de l'une par rapport à l'autre. Une attitude ou une capacité évolue au fur et à mesure que l'élève accède à de nouveaux savoirs. Ces derniers se structurent à l'aide de connaissances construites par l'élève dans l'action motrice ou apprises hors motricité.

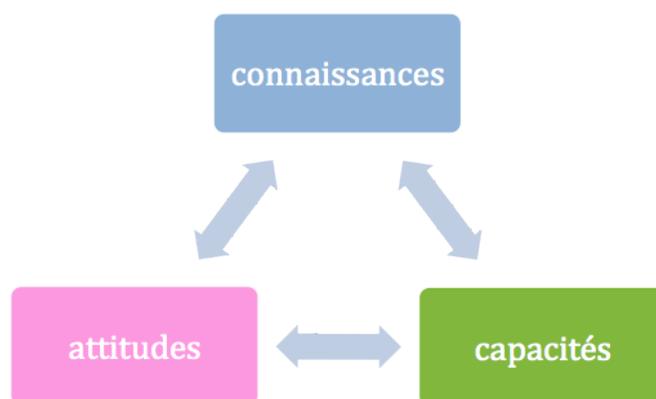


Fig.1

## Les connaissances

Les connaissances sont classées à partir de leurs fonctions objectives, c'est-à-dire, ce à quoi elles servent dans l'acquisition des compétences. À noter que les connaissances nourrissent les capacités comme les attitudes, et réciproquement. À ce titre, elles forment l'essentiel des contenus d'enseignement. Ainsi, les connaissances qui permettent d'identifier, apprécier la situation dans laquelle un élève se trouve, sont contextuelles ou sociales. Celles qui permettent de réaliser ou d'apprendre des actions motrices, sont de l'ordre des procédures, des méthodes, et celles qui facilitent l'organisation ou l'investissement dans l'action

motrice sont de l'ordre de la gestion. À ce stade, il n'existe pas de hiérarchie entre connaissances ou fonctions.

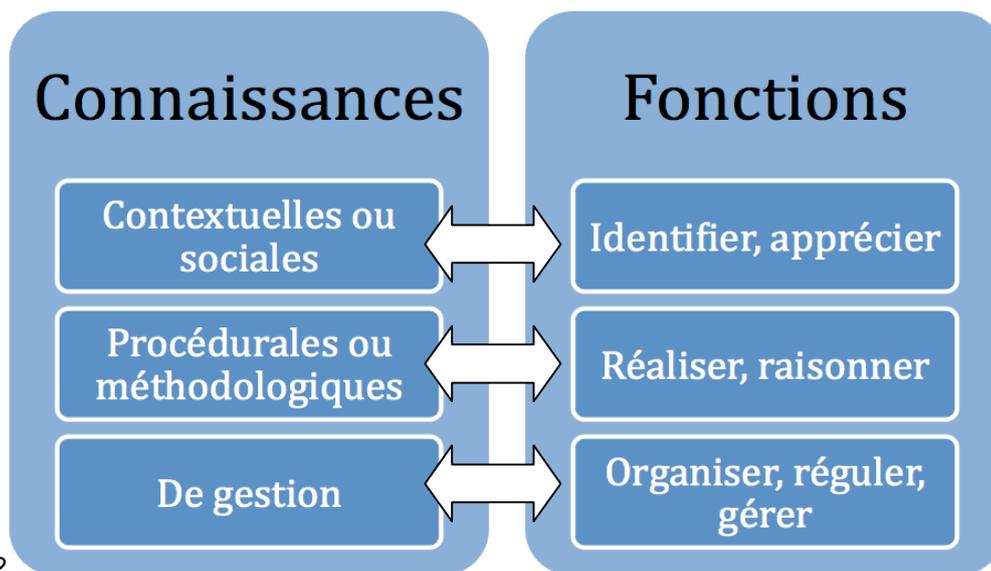


Fig. 2

### Les Capacités

Elles sont aussi regroupées selon leurs fonctions. Les capacités sont perceptives, énergétiques, organiques et foncières, psychomotrices. Si ces capacités sont plus ou moins sollicitées lors des apprentissages, elles ne peuvent constituer des contenus d'enseignement à part entière sans les connaissances. Ces capacités sont des ressources mobilisées dont l'enseignant, puis l'élève, doivent avoir conscience lors des pratiques. Elles se transforment par l'action ciblée mais cette modification n'est qu'une conséquence, un effet, de la pratique de connaissances en action.

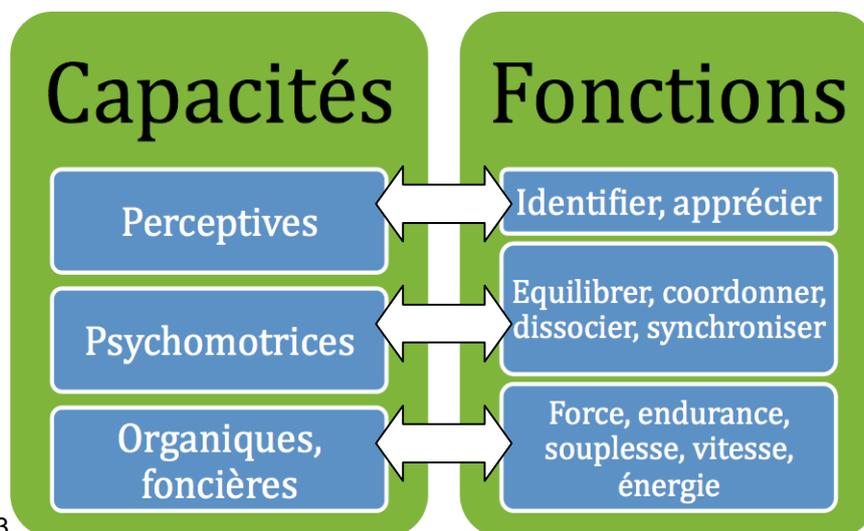


Fig 3

## Les Attitudes

Les attitudes sont de deux types : sociales lorsqu'elles dépendent de valeurs de la société et affectives lorsqu'elles ne dépendent que de substrats psychologiques de l'élève. Ce classement est toujours fonctionnel puisque les valeurs ont une fonction citoyenne et les émotions une fonction psychique de construction ou gestion de la personne. Les attitudes sont caractérisées par des comportements observables qui s'appuient sur des connaissances sociales ou des représentations pour les émotions. Comme les capacités, elles ne peuvent constituer un contenu d'enseignement que si les connaissances y sont associées.

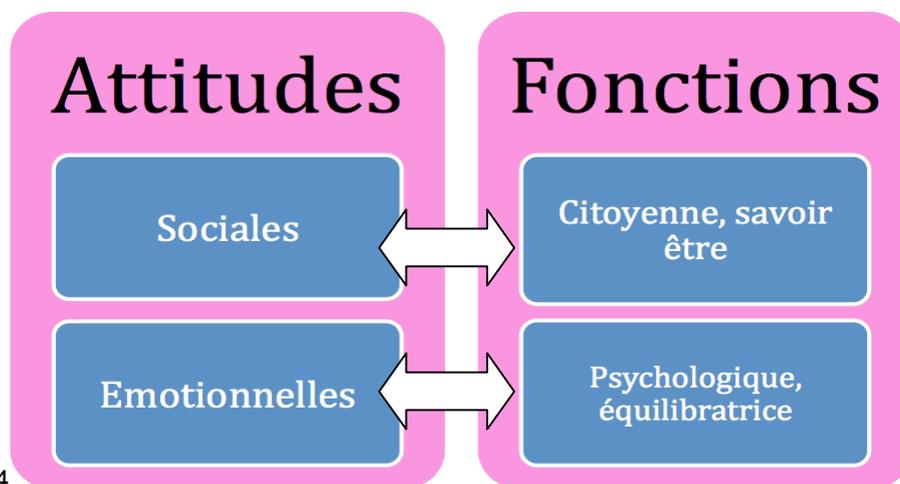


Fig.4



## Des liens fonctionnels

Les connaissances, capacités, et attitudes, loin d'être indépendantes sont liés par le fait que l'individu, l'élève, est unique et indissociable. Ainsi, les capacités comme les attitudes se développent à partir de connaissances. Mais les capacités comme les attitudes permettent aussi d'acquérir des connaissances sur soi, sur les autres ou le milieu. Ainsi, des liens peuvent être identifiés et représentés dans un tableau (Tableau 1). Chaque étage horizontal symbolise un lien privilégié entre capacités, attitudes et connaissances. D'autres liens verticaux ou transversaux peuvent se créer, mais ne sont pas représentés pour simplifier le modèle.

Tableau 1

Pour une compétence attendue donnée des programmes EPS		
Connaissances	Capacités	Attitudes
Des connaissances contextuelles - savoir quand - où - avec qui	Capacité à <b>identifier</b> , situer l'action motrice à réaliser	Intention, mise en projet, respect, solidarité, concentration, attention, reconnaissance de rôles
Des connaissances culturelles déclaratives - savoir que -	Capacités à <b>reproduire</b> des techniques, tactiques ou/et à mobiliser une ressource	Curiosité relative au fait culturel que constitue le sport ou vis-à-vis de soi



dans l'échelle. Mais il est plus probable que cette intégration soit différentielle (fig.5 Niv. B) et adaptée aux caractéristiques des élèves.



## Intégration

Il est possible, alors d'intégrer les classes et les niveaux d'acquisition. Le tableau ci-dessous présente un exemple d'intégration des connaissances, capacités et attitudes hiérarchisées en niveaux.

Tableau 2

NIVEAUX de Connaissances Capacités Attitudes	Connaissances contextuelles <i>(Les éléments de base pour se situer et agir, règlements, but)</i>	Connaissances méthodologiques <i>(Les éléments méthodologiques pour apprendre ou gérer son action motrice)</i>	Connaissances procédurales <i>(Les éléments fondamentaux de l'action motrice, liens de cause à effets, algorithmes,)</i>	Connaissances culturelles <i>(Les éléments de base qu'un élève doit connaître pour se familiariser avec une APSA, techniques, tactiques)</i>
Reconnaître, Reproduire Recevoir	Identifier les principaux déterminants de l'action pour agir	Connaître des méthodes pour apprendre Se mettre en projet, se préparer, se protéger	Mémoriser le principe opérationnel, ou les règles d'action à appliquer	Reconnaître la technique ou la tactique utilisée et la reproduire
Comprendre Appliquer Agir Contraint	Appliquer les règles ou règlements dans la situation d'apprentissage	Utiliser une méthode pour apprendre et s'engager dans l'apprentissage	Mettre en œuvre un principe opérationnel dans la situation d'apprentissage	Appliquer un geste technique ou une tactique dans la situation d'apprentissage
Comprendre Transposer Agir volontairement	Utiliser des règles ou règlements dans une situation différente de celle de l'apprentissage	Adapter la méthode à l'acquisition de nouvelles compétences	Mettre en œuvre un principe opérationnel dans une situation différente de celle de l'apprentissage	Utiliser un geste technique ou une tactique dans une situation différente de celle de l'apprentissage
Analyser, synthétiser Généraliser Agir volontairement	Adapter des règles ou règlements dans une autre APSA que celle de leur apprentissage	Choisir la méthode la plus efficace pour l'acquisition d'un type de compétence	Généraliser l'application d'un principe opérationnel dans plusieurs APSA d'un même domaine	Utiliser des tactiques ou techniques venant d'une autre APSA
Analyser, synthétiser Créer, innover Intégrer les valeurs inconsciemment	Inventer un règlement de jeu qui structure convenablement l'action motrice	Créer et systématiser un lien entre méthode pour apprendre et type de compétence	Concevoir un principe opérationnel et des règles d'actions	Inventer un style, une technique ou une tactique qui permet d'accéder à l'efficacité



## Conclusion

Les propositions ci-dessus sont des outils qu'il convient d'utiliser en équipe pédagogique pour harmoniser la définition des connaissances, capacités et attitudes à faire acquérir pour chaque compétence attendue des programmes du collège ou du lycée. L'organisation des contenus en classes favorise la définition, sinon exhaustive, au moins relativement complète des acquisitions. Son aspect modélisant vise à diminuer les écarts de définitions issus de plusieurs professeurs. Les hiérarchies peuvent répondre à la commande d'organiser les parcours des élèves en niveaux structurés (de 1 à 5), ce qui évite de percevoir l'élève comme un éternel débutant.

L'intégration des notions de classes et de niveaux, organise comme une taxonomie, à la fois la typologie et la progressivité des contenus. C'est probablement ce genre d'outil qu'il est souhaitable de construire en priorité pour définir, à l'échelle d'un établissement, voir de plusieurs (collège - lycée), des contenus coordonnés, visant des enseignements progressifs de qualité et par là même, la continuité des parcours de formation.